

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input type="checkbox"/>            | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Comprend du texte en anglais.   |

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. XIII

MONTRÉAL, MAI 1894

No 1

## SOMMAIRE.

**AUX INSTITUTEURS.**—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc. — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 13 mars dernier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Exercices de mémoire et de récitation — Causerie philologique — Composition — Notions élémentaires de Chimie, 3e leçon—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger. — LECTURE POUR TOUS : Lettre pastorale "sur l'éducation" — L'orgueil — L'éducation dans l'île du Prince-Edouard — Variétés. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

## AUX INSTITUTEURS.

La prochaine réunion des instituteurs (99ième conférence) aura lieu à l'École Normale Jacques-Cartier, vendredi, le 25 mai 1894, à 9 heures a. m.

NAP. BRISEBOIS,  
Secrétaire.

No 671, rue St-André.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Alexis de Métapédia, comté de Bonaventure, les lots 14 et 21, ainsi que les lots 42 jusqu'à 56 inclusivement, compris dans le premier rang Rivière Métapédia, du même canton, et les

annexer à la municipalité scolaire de Saint-Laurent de Métapédia, dans le dit comté de Bonaventure.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier juillet prochain, 1894.—*Gazette officielle*, 7 avril dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalités scolaires les divers territoires suivants, tous situés dans le comté de Saguenay, savoir :

**AGUANUS.**—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la rivière Aguanus, au sud par le fleuve, à l'ouest par Paschabeeboo ou rivière Nantissipi.

**PIASTE BAY.**—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la rivière Watsheeshoo, au sud par le fleuve, à l'ouest par la rivière Corneille.

**ROMAINE.**—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la rivière Coacouatchoo, au sud par le fleuve, à l'ouest par la rivière Romaine.

**TABATIÈRE.**—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par Quiquapoué, au sud par la mer, à l'ouest par Mecatina.

**SAINT-AUGUSTIN.**—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par Anse du Portage, au sud par le golfe, à l'ouest par la rivière Saint-Augustin.

**RIVIÈRE SAINT-PAUL.**—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par Salmon Bay, au sud par le golfe, à l'ouest par le vieux fort.

**LOURDES DE BLANC-SABLON.**—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la Longue Pointe, au sud par le golfe, à l'ouest par le Labrador, sous la juridiction de Terre-neuve.

L'érection de ces municipalités ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 7 avril dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 9 avril courant (1894), de nom-

mer M. Téléphore Ferland, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Tite des Caps, comté de Montmorency, en remplacement de M. Pierre Isaïe Ferland, décédé.—*Gazette officielle*, 14 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher des municipalités de Kamouraska, Sainte-Hélène, Saint-Paschal et de Saint-André, tout le territoire qui forme la paroisse de "Saint-Germain de Kamouraska," comté de Kamouraska, telle que décrit par la proclamation du 29 juin 1893, et l'ériger en municipalité scolaire sous ce nom, pour prendre effet le 1er juillet prochain. (1894) — *Gazette officielle*, 14 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Erection de municipalités scolaires.*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Didace, dans le comté de Maskinongé, tout l'arrondissement numéro deux, contenant le territoire suivant :

Les lots numéros 70 jusqu'au numéro 86, inclusivement, du rang de la rivière Mandeville.

Les lots depuis le numéro 691 à 698, ceux depuis le numéro 700 jusqu'à 710, et ceux depuis le numéro 817 jusqu'au numéro 822, inclusivement, de la concession nord-est du lac Mandeville.

Le numéro 788 jusqu'au numéro 801, inclusivement, de la concession sud-est du lac Mandeville.

Les lots depuis le numéro 712 jusqu'au numéro 720, inclusivement, de la concession du Ruisseau Mandeville, et les ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Edmond," pour prendre effet le premier juillet prochain.

GEDEON OUIMET,

Surintendant.

Québec, 9 avril 1884.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 23 avril 1894, de nommer M. Mathew Geraghty commissaire d'écoles pour la municipalité de Mann, comté de Bonaventure, en remplacement de M. Philippe Olscamps.—*Gazette officielle*, 28 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 23 avril 1894, de nommer M. Charles Whitcher commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Rock Island, comté de

Stanstead, en remplacement de M. Curtis W. Lynn, décédé.—*Gazette officielle*, 28 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la paroisse de Saint-Félicien, comté du Lac Saint-Jean, les lots Nos 38, 39, 40 et 41, des 1er et 2e rangs du canton Ashuapmouchouan, et les annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de Saint-Prime, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain 1894.—*Gazette officielle*, 28 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil en date du 5 avril courant (1894), de détacher de la municipalité de Bristol, comté de Pontiac,  $\frac{1}{2}$  N. E. des lots 9 et 10,  $\frac{1}{2}$  N. O.  $\frac{1}{2}$  E. et  $\frac{1}{4}$  S. O. du lot 8, dans le onzième rang : lots 8 et 9 et  $\frac{1}{4}$  S. des lots 6 et 7, dans le douzième rang, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité d'Onslow-Nord, même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.—*Gazette officielle*, 28 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 5 avril courant (1894), d'ordonner qu'un bureau d'examineurs pour le comté de Mégantic soit établi à Saint-Ferdinand d'Halifax, et que ce bureau, qui sera autorisé à délivrer des brevets pour les écoles élémentaires et modèles, soit composé des révérends L. Gagné, curé de Saint-Ferdinand d'Halifax, C.-S. Richard, curé de Sainte-Sophie, J. Balaityne, curé d'Inverness, et des Messieurs N.-C. Cormier, C.-L. de Plessisville, L.-J. Fréchette, M. P., de Saint-Ferdinand d'Halifax, de J.-C. Magnan, professeur à l'école normale Laval, et du rév. D. Matte.—*Gazette officielle*, 28 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Demandes d'érections de municipalités scolaires.*

Eriger en municipalité scolaire, pour les catholiques romains seulement, sous le nom de Saint-André de Sutton, dans le comté de Brome, les lots numéros 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, du 2e rang du canton de Sutton; les lots numéros 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, des troisième, quatrième et cinquième rangs du dit canton de Sutton, et les lots numéros 5, 6, 7,

8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, des sixième, septième, huitième et neuvième rangs du dit canton de Sutton.

Pour prendre effet le 1er juillet prochain.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 10 avril 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 18 avril courant (1894), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village d'Hébertville" le territoire suivant, savoir :

1° Le territoire décrit dans la proclamation du 19 mars 1881, qui forme la municipalité rurale du village.

2° Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, A. B. C. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, inclusivement du premier rang ouest du canton de Mésey, et le No 1, du premier rang du même canton.

3° Les Nos 1 et 2, du *Road range east*, et les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16 et 17, du *Road range west* du canton de Labarre; en sorte que la dite nouvelle municipalité sera comprise dans les bornes suivantes: au nord le chemin de front du premier rang de Labarre; à l'est la ligne de séparation entre les lots Nos 1 et 2, du premier rang est du canton de Mésey; au sud le deuxième rang du canton de Mésey, et à l'ouest la ligne de séparation entre les lots Nos 19 et 20, du premier rang ouest du canton de Mésey, et la ligne entre les lots Nos 17 et 18, du *Road range west* de Labarre. Le reste de la paroisse d'Hébertville formera la corporation scolaire de la "Paroisse d'Hébertville".

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 21 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Délimitation de municipalités scolaires.*

Détacher de la paroisse de Saint-André d'Acton, comté de Bagot, tout le territoire désigné en la proclamation du 11 mars 1890, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de "Saint-Théodore d'Acton," même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 21 avril 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Benoit-Joseph," la nouvelle paroisse

de Saint-Benoit-Labre, dans le comté de Beauce, dans les limites décrites dans la proclamation du 23 août dernier.

Pour prendre effet le premier de juillet prochain.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 13 avril 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Betsiamites", la presqu'île bornée au nord par la rivière Betsiamites, au nord-est et sud par le fleuve Saint-Laurent, elle tient à la terre par le côté nord-ouest, dans le comté de Saguenay.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 21 avril 1894.

*Avis de demande d'annexion de municipalité scolaire.*

Annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Anne, comté de Chicoutimi, le territoire suivant, savoir :

1° Les rangs A et I du canton Simard, à partir du côté ouest de la rivière Shipshaw jusqu'au lot No 26, inclusivement;

2° La partie du rang II du dit canton, depuis le côté ouest de la dite rivière Shipshaw jusqu'au lot No 29, inclusivement;

3° Cette partie des rangs III, IV et V du dit canton Simard, qui se trouve situé à l'ouest de la dite rivière Shipshaw.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 28 avril 1894.

*Avis de demande d'érection de municipalités scolaires.*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Nicolas, dans le comté de Lévis, tout le territoire qui forme l'arrondissement numéro neuf de la dite municipalité et indiqué au cadastre de la paroisse de Saint-Nicolas, par numéros, et l'ériger en municipalité distincte sous le nom de "Saint-Jean de Saint-Nicolas, dans le comté de Lévis."

Pour prendre effet le premier de juillet prochain.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 2 mai 1894.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil en date du 28 avril dernier (1894), d'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Village de Saint-Pierre-aux-Liens", le territoire désigné comme suit :

Borné au nord-est des lots Nos 131 et 137, du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de Grâce comté d'Hochelaga ;

Au sud par le canal de Lachine ;

Au sud-ouest par la ligne sud-ouest du lot No 915, du cadastre de la dite paroisse de Lachine ; 809.

Au nord par les terres de la côte Saint-Luc et celles de Lachine, dans les comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 5 mai courant.

---

**Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.**

## Membres du bureau :

MM. U.-E. Archambault, président,  
l'abbé J. Quinlivan, vice-président,  
l'abbé A. Archambeault,  
l'abbé J.-W. Duckett,  
J.-G.-W. McGown,  
W. Fahey,  
A.-D. Lacroix, secrétaire.

*Séance du 13 mars, 1894.*

## Membres présents :

MM. U.-E. Archambault,  
l'abbé J. Quinlivan,  
l'abbé J.-W. Duckett,  
J. G.-W. McGown,  
W. Fahey,  
A.-D. Lacroix.

## CANDIDATS BREVETÉS.

## ÉCOLE MODÈLE.

Note : *Avec distinction.*

Mr. Lambert M. Morrin,	anglais.
Mlles Marie-Flore Crépeau,	français.
Bernadette Jokisch,	"
Emma Mirault,	"

Rachel Curran,	anglais
Stéphanie Taillefer,	français.
Graziella Meunier,	"
Olivine Rousseau,	"
Paméla Martin,	"
Corinne Aubry,	anglais.
Geneviève Hamelin,	"
Régina Dupont,	français.

## ÉCOLE MODÈLE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

Mlles Emma Barrette,	français.
Ida Pilon,	anglais.
Paméla Prud'homme,	français.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *Avec distinction.*

Mlles Elizabeth Labrèche,	français.
Bertha Courtemanche,	"
Paméla Villemaire,	"
Marie-Laure Larocque,	"
Marie-Aïma Larue,	"
Alexina Larue,	"
Mathilde Toupin,	"
Hannah McGarvey,	"
Malvina Charbonneau,	"
Clorinthe Labelle,	anglais.
Antonia Pauzé,	"
Ida Saint-Charles,	"
Emma Léveillé,	"

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

Mlles Agnes Fitzpatrick,	anglais.
Lætitia Corsin,	français.
Marie-Anne Mercure,	"
Marie-Louise Morin,	"
Margaret McMaster,	anglais.
Georgianna Robidoux,	français.
Rose-Anna Provost,	"
Angéline Roy,	"

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	15	2	17
Ecole élémentaire.....	21	16	37
Totaux!.....	36	18	54

*Épreuves écrites.*

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

- 1°. Qu'est-ce que les verbes réfléchis ou pronominaux ?
- 2° Comment se forme l'impératif ?
- 3° Que remarquez-vous sur les verbes en *yer* ?
- 4° Conjuguez au présent de l'indicatif et au futur simple : *semmer, préférer, peler.*
- 5° Conjuguez au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif : *courir, mouvoir, coudre.*

ENGLISH GRAMMAR.

½ HEURE.

- 1° Write the plural of *calves, rubys, thieves, foot, trout, wages, brother-in-law.* Give rules.
- 2° How many ways are there of distinguishing gender? Give examples.
- 3° Decline the pronouns *I, thou, he, she, it.*
- 4° Compare the following adjectives : *Late, little, gay, splendid, white.* Give reasons.
- 5° Write the chief parts of the following verbs : *hide, lose, read, sing, deprive, depart.*

DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

INSTRUISEZ-VOUS.

Instruisez-vous, me dit-on sans cesse. Mais moi, qui dois passer ma vie à labourer les champs, ou à travailler le bois, la pierre, le fer, ai-je besoin d'étudier ? Ne seraient-ce pas les lourds outils du travail, plutôt que les feuillets des livres, qu'il m'importerait d'apprendre à manier ?

Mon enfant, quoi qu'on puisse te dire, le pauvre a la même obligation de s'instruire que le riche, puisqu'il a une intelligence à cultiver, présent céleste dont un jour il lui faudra rendre compte. Tous, nous n'emportons de cette vie que la perfection que nous avons donnée à notre âme ; nous n'y laissons que le bien que nous avons fait.

Sois donc appliqué, cher petit enfant du travailleur. Ne perds aucun moment quand tu viens t'asseoir sur les bancs de l'école. Sois attentif aux instructions de ton maître, et aie le cœur ouvert aux conseils de sa sagesse et de son expérience. Aime le petit livre où se révèlent à ton esprit naissant le précepte divin et les premières lueurs du savoir. Qu'il devienne pour toi comme une promesse de l'avenir. Ecoute donc ses leçons, mon enfant, et étudie tant que tu pourras. La sagesse arrive à mesure que s'enfuit l'ignorance, et la sagesse, c'est le bonheur.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

LEARNING AND ACCOMPLISHMENTS.

Aunt Robert had to go out and make several purchases, to look after the servant, a new hand whose experience she more than doubted, in uncovering the drawing-room furniture and laying the cloth. She was speaking with resigned repugnance of resorting to the direful extremity of applying to the

neighboring pastry-cook, when Mary quietly proposed to replace the missing dish with one of her own making. Aunt Robert actually started with surprise. "What! my dear child! do you know what you are saying?" she asked; "is it possible that you can make any thing fit to eat? you, who can speak all the languages of the Tower of Babel!" "It is a family pudding, which always succeeds, and does not take long to make," replied the young girl. "Pudding!" repeated Aunt Robert a little contemptuously. "Ah! I understand; it is some foreign dish, like what they make in England. Very well, Miss Hubert! let us see what you will produce; the servant shall supply you with any ingredients you may require."

### ART ÉPISTOLAIRE.

½ HEURE.

- 1° En quoi consiste la simplicité du style?
- 2° Qu'appelle-t-on lettres de convenances?
- 3° Comment doivent s'écrire les lettres de demande?
- 4° Comment doivent s'écrire les lettres de condoléances?
- 5° A quelles lettres est-on tenu de répondre?

### COMPOSITION.

1 HEURE.

Lettre de condoléance à un ami qui a souffert des pertes par un incendie.

### HISTOIRE SAINTE.

½ HEURE.

- 1° Comment Jacob obtint-il d'Isaac son père la bénédiction que celui-ci réservait à son aîné Esau?
- 2° Qu'est-ce que la manne?

3° Racontez la guérison de Naaman le Syrien.

4° Racontez brièvement l'histoire de Naboth et de sa vigne.

5° Comment Ananie et Saphire furent-ils punis pour avoir menti aux apôtres?

### HISTOIRE DU CANADA.

½ HEURE.

1° En quelle année et par qui fut fondée la ville de Trois-Rivières?

2° En quelle année mourut Champlain et quelles furent ses qualités caractéristiques?

3° Quelles étaient les principales clauses de la constitution de 1791?

4° Quelles furent les causes de la révolte de 1837?

5° Racontez brièvement la bataille de Carillon?

### ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

I. Réduisez  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{2}{3}$ ,  $\frac{3}{4}$ ,  $\frac{4}{5}$  en fractions équivalentes ayant 24 pour dénominateur.

*Solution.*

$$24 \div 2 \times 1 = 12$$

$$24 \div 3 \times 2 = 16$$

$$24 \div 4 \times 3 = 18$$

$$24 \div 5 \times 4 = 19 \frac{1}{5}$$

II. Combien paierai-je pour  $1670 \frac{7}{13}$  livres de café à  $12 \frac{1}{2}$  centins la livre?

$$\text{Rép. } \$212.99 \frac{19}{52}$$

*Solution.*

$$1670 \frac{7}{13} \times 12 \frac{1}{2} = \frac{21717}{13} \times \frac{51}{4} = \frac{1107567}{52}$$

$$= \$212.99 \frac{19}{52}$$

### PÉDAGOGIE.

½ HEURE.

1° Quelles sont les qualités morales nécessaires à l'instituteur?

- 2° Qu'est-ce que le mode d'enseignement *simultané* ?  
 3° Comment doit être enseigné le dessin ?  
 4° Comment doit être enseignée l'histoire du Canada ?  
 5° Comment doivent être classés les élèves ?

AGRICULTURE.

½ HEURE.

- 1° Quelles sont les différentes matières qui peuvent servir d'engrais ?  
 2° Pourquoi, et comment faut-il égoutter les terres ?  
 3° Dans quel temps les travaux agricoles doivent-ils se faire ?  
 4° Quelles sont les herbes les plus cultivées dans le pays ?  
 5° Quels sont les soins qu'il faut donner aux arbres fruitiers.

LOIS SCOLAIRES.

½ HEURE.

- 1° Quels sont les devoirs de l'instituteur ?  
 2° Quels sont les visiteurs d'école dans la municipalité où ils résident ?  
 3° Comment et à quelle époque se renouvelle l'engagement d'un instituteur ?  
 4° Comment les contribuables professant une croyance religieuse différente de celle de la majorité des habitants de la municipalité peuvent-ils s'en séparer ?  
 5° Comment sont nommés les commissaires ou syndics d'une municipalité scolaire ?

HYGIÈNE.

½ HEURE.

- 1° Pourquoi l'hygiène est-elle de plus en plus nécessaire de nos jours ?  
 2° Quelle est l'utilité de l'hygiène au foyer domestique ?

- 3° Quelles sont les principales lois de l'hygiène concernant le vêtement et la nourriture ?  
 4° Quel est le meilleur système d'éclairage ?  
 5° Que faut-il faire en temps de maladies épidémiques ?

BIENSÉANCES.

½ HEURE.

- 1° Quelles vertus faut-il pratiquer dans les conversations ?  
 2° Les questions doivent-elles être bannies de la conversation ? Peut-on se les permettre avec toutes sortes de personnes ?  
 3° Quelles règles de politesse convient-il d'observer dans les promenades en voiture ?  
 4° Que doit observer celui qui est chargé de dépêcher à table ?  
 5° Comment se mangent les pommes, les oranges, les fruits confits ?

DESSIN.

½ HEURE.

Dessinez une bêche, une bouteille, une brouette.

TRADUCTION.

½ HEURE.

Where must I go? You must go first to the market, and afterwards to the Post-Office. What exercise must we translate to-day? We must translate the ninth. Have you what you want? I want some more paper. What is the news! There is none to-day. Are not the blind to be pitied? Yes they are. At what o'clock is the church opened in the morning? It is opened at five o'clock in the morning and is shut at seven o'clock in the evening.



## ÉCOLE MODÈLE.

## GRAMMAIRE FRANÇAISE.

 $\frac{1}{2}$  HEURE.

1° Quelle est la règle d'accord des adjectifs *feu, demi* ?

2° Quand le mot *même* est-il adjectif ?

3° Comment s'écrit le verbe, s'il a des sujets liés par la conjonction *ni* ?

4° Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet un *collectif* ?

5° Comment s'accorde le participe passé quand il a pour complément direct *l'* ?

## GRAMMAIRE ANGLAISE.

 $\frac{1}{2}$  HEURE.

1° Write nouns from the following adjectives: Broad, holy, strong, weak, dark, able, white, pure.

2° What prepositions are employed after proud, look, think, pray, send, write, go ?

3° How many kinds of sentences are there? Define each and give examples.

4° Distinguish between an adverb, interjection and conjunction. Examples.

5° Correct the following sentences: I was told it was him. A great and a good man aims at higher things. It is better for you and I as it is. From learning springs all noble things.

## DICTÉE FRANÇAISE.

 $\frac{1}{2}$  HEURE.

JÉRUSALEM.

Vue de la montagne des Oliviers, de l'autre côté de la vallée de Josaphat, Jérusalem présente un plan incliné vers le levant. Une muraille crénelée que fortifient encore des tours, enceint la ville tout entière, laissant toutefois au dehors une partie de la montagne de Sion, qu'elle embrassait jadis. Dans la région du couchant, et au centre de la ville,

vers le Calvaire, les maisons qu'ont récemment élevées les habitants se serrent d'assez près; mais, au levant, le long de la vallée du Cédron, on n'aperçoit que des espaces vides, entre autres l'enceinte qui règne autour de la mosquée que les Turcs ont bâtie sur les débris du Temple, et le terrain presque abandonné où s'élevaient le château Antonia et le second palais d'Hérode. Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse que vous aura causée l'extérieur: vous vous égarez dans un labyrinthe de petites rues non pavées, dont la plupart montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulants. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent encore l'obscurité; des bazars voûtés et infects achèvent d'ôter le peu de lumière qu'avait conservée la ville désolée; quelques chétives boutiques n'étaient aux yeux que leur misère. Personne dans les rues, personne aux portes de la ville; quelquefois seulement un paysan se glisse dans l'ombre, cachant sous son habit les fruits de son labour.

## DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

DEATH OF FATHER MARQUETTE.

Calmly and cheerfully he saw the approach of death, for which he prepared by assiduous prayer; his office he regularly recited to the last day of his life; a meditation on death, which he had long since prepared for this hour, he now made the subject of his thoughts; and as his kind but simple companions seemed overwhelmed at the prospect of their approaching loss, he blessed some water with the usual ceremonies, gave his companions directions how to act in his last moments, how to arrange his body when dead, and to commit it to

the earth with the ceremonies he prescribed.

He now seemed but to seek a grave;— at last perceiving the mouth of a river which still bears his name, he pointed to an eminence as the place of his burial. His companions then erected a little bark cabin, and stretched the dying missionary beneath it as comfortably as their wants permitted them. Still a priest rather than a man, he thought of his ministry, and, for the last time, heard the confessions of his companions and encouraged them to rely with confidence on the protection of God—then sent them to take the repose they so much needed.

LITTÉRATURE.

½ HEURE.

1. En quoi consiste l'harmonie imitative ?
2. Qu'est-ce que l'allégorie ?
3. " " l'antithèse ?
4. " " l'épigramme ?
5. " " le sonnet ?

COMPOSITION.

1 HEURE.

Description d'un incendie.

HISTOIRE DE FRANCE.

½ HEURE.

- 1° Evénements les plus remarquables du règne de Clovis.
- 2° Qu'appelle-t-on Trêve de Dieu ?
- 3° Dites ce qu'était et ce que fit Jeanne d'Arc ?
- 4° Qu'était Richelieu ?
- 5° Qu'est-ce que l'assemblée constituante ?

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

½ HEURE.

- 1° En quelle année et comment mourut Guillaume le Conquérant ?
- 2° A quelle occasion Jean sans Terre fut-il en lutte avec le Saint-Siège ?
- 3° Quelles furent les conditions du Traité de Troyes ?  
Par qui Jacques II fut-il détrôné ?
- 5° Quel fut pour l'Ecosse l'évènement le plus important du règne de la reine Anne ?

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

- I. Il y a 60 cts de différence entre le  $\frac{1}{4}$  et les  $\frac{2}{3}$  de la somme payée pour 9 $\frac{3}{8}$  lbs d'éponges fines : quel est le prix de la livre ?

Rép. \$2.25

Solution.

$$\frac{1}{4} - \frac{2}{3} = \frac{3}{12} - \frac{8}{12} = -\frac{5}{12}$$

$$\frac{1}{36} = .60c, \frac{2}{36} = \$21.60$$

$$\$21.60 \div 9\frac{3}{8} = \frac{2160}{1} \div \frac{48}{8} = \$2.25.$$

- II. En vendant \$16500 de marchandises, j'ai fait une perte de 8,10 : combien m'avaient-elles coûté ?

Rép. \$17934.78 $\frac{6}{8}$

Solution.

$$\$1.00 - 0.08 = 0.92$$

$$16500 \div 92 = \$17934.78\frac{6}{8}$$

COMPTABILITÉ.

1 HEURE.

Montreal, March 1st, 1894.

I commence business with the following resources:			
Cash	5000	00	
Mdse (600 bbls Flour @ \$5.)	3000	00	
J. Jones owes me	500	00	
Note of A. Brown, due 3rd inst,	1000	00	9500 00
My liabilities are			
My note favor H. Stewart for due 3rd inst.			800 00
———2———			
Sold S. Hart 350 bbls Flour @ \$6.			2100 00
Received in payment cash	500	00	
His note at 30 days for	1500	00	
Balance payable in 15 days.	100	00	
———3———			
A. Brown's note is due to-day and not paid.			1000 00
———"———			
Paid my note favor H. Stewart due to-day in cash.			800 00
			14200 00

JOURNAL.

Montreal, March 1st, 1894.

Sundries Dr to Stock.			
Cash	5000	00	9500 00
Mdse	3000	00	
J. Jones	500	00	
Bills Rec.	1000	00	
———"———			
Stock Dr.	800	—	
To Bills Pay.			800 00

Montreal, March 2nd, 1894.

Sundries Dr to Mdse			
Cash	500	00	2100 00
Bills Rec.	1500	00	
S. Hart	100	00	
———3———			
A. Brown Dr.	1000	00	
To Bills Rec.			1000 00
———"———			
Bills Pay. Dr	800	00	
To Cash			800 00
		14200 00	14200 00

Differences.		Amounts.		TRIAL BALANCE.		Amounts.		Differences.	
		800	00	Stock		9500	00	8700	
4700		5500	00	Cash		800	00		
900		3000	00	Merchandise		2100	00		
1500		2500	00	Bills Receivable		1000	00		
		800	00	" Payable		800	00		
500		500	00	J. Jones					
100		100	00	S. Hart					
1000		1000	00	A. Brown					
8700		14200	00			14200	00	8700	—

Dr.		STOCK.		Cr.					
1894 Mar	1	To Bills Pay.....	800	00	1894 Mar	1	By Sundries .....	9500	00
"	3	" Balance.....	9050	00	"	3	" Loss & Gain.....	350	00
			9850	00				9850	00

Dr.		CASH.		Cr.					
1894 Mar	1	To Stock.....	5000	00	1894 Mar	3	By Bills Pay.....	800	00
"	2	" Mdse.....	500	00	"	2	" Balance.....	4700	00
			5500	00				5500	00

Dr.		MERCHANDISE.		Cr.					
1894 Mar	1	To Stock.....	3000	00	1894 Mar	2	By Sundries.....	2100	00
"	3	" Loss & Gain.....	350	00	"	3	" Bal. Inv.....	1250	00
			3350	00				3350	00

Dr.		BILLS RECEIVABLE.		Cr.					
1894 Mar	1	To Stock.....	1000	00	1894 Mar	3	By A. Brown.....	1000	00
"	2	" Mdse .....	1500	00	"	3	" Balance.....	1500	00
			2500	00				2500	00

Dr.		BILLS PAYABLE.		Cr.					
1894 Ma	3	To Cash.....	800	00	1894 Mar	1	By Stock.....	800	00
			800	00				800	00

Dr.		J. JONES.		Cr.					
1894 Mar	1	To Stock.....	500	00	1894 Mar	3	By Balance.....	500	00
			500	00				500	00

Dr.		S. HART.		Cr.					
1894 Mar	2	To Mdse.....	100	00	1894 Mar	3	By Balance.....	100	00
			100	00				100	00

Dr.		A. BROWN.		Cr.			
1894 Mar 3	To Bills Rec.....	1000 1000	00 00	1894 Mar 3	By Balance.....	1000 1000	00 00

Dr.		LOSS & GAIN.		Cr.			
1894 Mar 3	To Stock.....	350 350	00 00	1894 Mar 3	By Mdse.....	350 350	00 00

Dr.		BALANCE.		Cr.			
1894 Mar 3	Cash.....	4700	00	1894 Mar 3	Stock.....	8850	00
" 3	Mdse.....	1250	00				
" 3	B. Rec.....	1300	00				
" 3	J. Jones.....	500	00				
" 3	S. Hart.....	100	00				
" 3	A. Brown.....	1000	00				
" 3							
" 3		8850	00			8850	00

- 1° Qu'est-ce que le journal ?
- 2° Les entrées se font-elles au journal comme dans le brouillard ?
- 3° Pourquoi est-il mieux de simplifier les entrées du brouillard au journal ?
- 4° Est-il nécessaire de faire l'addition de chaque page du brouillard et du journal ?
- 5° Quand un compte a été porté du brouillard au journal, quel moyen a-t-on pour retrouver la page du brouillard d'où ce compte a été tiré, et aussi la page du journal où il a été porté ?

ALGÈBRE.

½ HEURE.

I. On a acheté un cheval et une selle pour £40, mais le cheval coûte 9 fois autant que la selle : quel est le prix de chaque ?

Rép. selle £4  
cheval £36.

Solution.

$$\begin{aligned}
 x &= \text{selle} \\
 9x &= \text{cheval} \\
 10x &= 40 \\
 x &= 4 \\
 9x &= 36
 \end{aligned}$$

II. A rencontre deux mendiants : B et C, et ayant une certaine somme dans sa bourse, il en donne  $\frac{1}{3}$  à B, et  $\frac{2}{3}$  du reste à C, après quoi il ne lui reste plus que 20 centins : qu'avait-il d'abord ?

Rép. 60c.

Solution.

$$\begin{aligned}
 x &= \text{somme} \\
 \frac{x}{6} &= \text{part de B.} \\
 \frac{15x}{30} &= \text{ " " C.} \\
 \frac{x}{6} + \frac{15x}{30} + 20 &= x \\
 5x + 15x + 600 &= 30x \\
 20x - 30x &= - 600 \\
 10x &= 600 \\
 x &= 60
 \end{aligned}$$

PÉDAGOGIE.

½ HEURE.

- 1° Comment doit-êtré enseignée l'arithmétique ?
- 2° Quelle est l'utilité des leçons de choses ?
- 3° Comment doivent être disposés les sièges dans une école ?

4° A qui est dévolu le soin de faire balayer, laver et chauffer les classes ?

5° Qu'est-ce que le journal de classe ?

—  
AGRICULTURE.

½ HEURE.

Comme pour école élémentaire.

—  
LOIS SCOLAIRES.

½ HEURE.

1° Par qui est nommé le secrétaire-trésorier d'une municipalité scolaire ?

2° Qu'appelle-t-on fonctionnaires de l'enseignement primaire ?

3° Quand et comment un fonctionnaire de l'enseignement primaire peut-il être admis à la pension de retraite ?

4° Comment est faite l'évaluation des propriétés imposables pour les fins scolaires ?

5° Que comprend le fonds des écoles dans chaque municipalité scolaire ?

—  
HYGIÈNE ET BIENSÉANCES.

Comme pour école élémentaire.

—  
DESSIN.

½ HEURE.

Dessinez une casquette, une casserole, une tête de chien.

—  
TRADUCTION.

½ HEURE.

A peasant seeing that the old men whose sight is bad use spectacles to read, went to an optician's and asked for a pair. He then took a book and having opened it, he said the spectacles were good for nothing. The optician took another pair, of the best he had in his

shop and put them upon the peasant's nose; but the latter saying that he could not read yet, the merchant told him: it is perhaps because you cannot read at all? If I could, replied the peasant, I should not want your spectacles.

A.-D. LACROIX,  
Secrétaire.

Ecole Montcalm }  
ou }  
370 rue St-André. }

—  
PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

—  
EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

LE BOUC ET LE RENARD.

Un fourbe à son destin bien rarement échappe. Vulpin, en maraudant, tomba dans une trappe. Jugez de son dépit. A jeun depuis deux jours, Il appelait en vain quelqu'un à son secours. Un bouc passe, le voit, reconnaît le compère. —Il est pris! c'est bien lui; c'est ce fameux

[vaurien

Qui, prétextant certaine affaire, Dans un puits, l'an passé, me laissa bel et bien! Il me fit un sermon: il entendra le mien. Vulpin, baissant l'oreille: " Ami, je le confesse, J'eus tort; mais considère en quel état je suis.

Sois généreux, plains ma détresse, Tire-moi d'un cachot où j'ai passé deux nuits... —Non pas. Je me souviens de l'histoire du

[puits,

Tu m'y laissas et je t'y laisse." Moi, de le secourir j'aurais eu la faiblesse...

Mais je me serais réservé De lui dire son fait, après l'avoir sauvé.

(JAUFFRET.)

II

LE MEUNIER IMPRUDENT.

Pour alimenter un moulin, L'eau d'un ruisseau paraissait suffisante.

La roue allait toujours son train, La farine était abondante.

Nul n'en manquait; mais le meunier Lubin, On ne sait trop pourquoi, s'agite et se tour-

[mente;

Il veut une rivière à cascade bruyante. Autour de lui voilà qu'il creuse vingt canaux

Pour attirer de toutes parts les eaux.

Les eaux par torrents arrivèrent

Et submergèrent

Le moulin avec le meunier.

Ceci donne à entendre

Que trop en même temps il ne faut entre-

[prendre.

**EXPLICATIONS.** — *Alimenter* : au sens propre, apporter des aliments, de la nourriture ; au sens figuré, apporter ce qui est nécessaire à une entreprise, à une industrie ou même un appareil pour les faire fonctionner. Le moulin ne pouvant pas fonctionner sans eau, on dit que l'eau l'alimente. — *Allait toujours son train* : continuait de tourner selon son habitude. — *Cascade bruyante* : c'est-à-dire une rivière attirant l'attention, se faisant remarquer par le bruit qu'elle produit. — *Par torrents* : c'est-à-dire en grande quantité et tumultueusement. — *A entendre* : c'est-à-dire nous fait comprendre.

**Moralité** : il faut savoir borner nos désirs, nous contenter d'une situation modeste et ne pas chercher à l'améliorer par des entreprises dangereuses.

L. D.

---

### Causerie philologique.

---

**FEUILLE.**—C'est la substance même qui pousse sur les tiges des plantes et par comparaison, on donne ce nom aux substances qui, comme les feuilles des arbres, ont beaucoup de surface et peu d'épaisseur,—*feuille* de verre, de papier, d'or, de fer-blanc ; les *feuilles* du parapent. Quand une grande feuille de papier est pliée de façon à former plusieurs pages, chaque page est un *feuillelet*. Tourner les pages d'un livre, c'est le *feuilleter*. Un gâteau *feuilleté* est celui où, comme dans la galette, la pâte forme en cuisant des couches minces comme des feuilles.

**RÉFLÉCHIR.**—Le bruit d'un coup de fusil va frapper un mur, le mur fait *fléchir* dans sa route le bruit qui lui arrive ; il le renvoie en sens contraire, c'est-à-dire le *réfléchit* (c'est le phénomène de l'écho). Un miroir renvoie les rayons de lumière qui viennent le frapper, c'est-à-dire il *réfléchit* les rayons. Voilà un fait physique. Voici un fait moral, semblable au fait physique ; un maître dit à ses élèves combien un livre a coûté de peine à celui qui l'a composé, aux ouvriers qui l'ont imprimé, à ceux qui l'ont relié ; combien il a coûté

d'argent aux parents qui l'ont acheté pour leur enfant. Ces idées viennent frapper l'esprit de l'enfant, comme l'image vient frapper le miroir ; mais l'esprit n'est pas, comme le miroir, une surface inerte. Ces idées font naître chez l'enfant sérieux d'autres idées : "Le livre qui a coûté tant de peines, il faut le respecter, le soigner." Les idées que le maître a envoyées à l'esprit de l'enfant en font sortir d'autres idées : l'enfant *réfléchit*.

Quand il s'agit du mur ou d'un miroir, on dit qu'il y a *réflexion*, quand il s'agit de l'esprit, on dit également qu'il y a *réflexion*. Au fond, ces deux mots désignent un fait semblable.—*Le Volume*.

---

### Composition.

---

## I

## LE LABOUREUR ET LE CHARDONNET.

**Texte.**—Récolte endommagée par les moineaux.—Les moineaux pris.—Prière d'un chardonnet pris avec eux.—Réponse du laboureur.—Réflexion.

**DÉVELOPPEMENT.**—Un laboureur voyant sa récolte endommagée par des légions de moineaux, résolut d'en finir avec cette mauvaise engeance.

Il tendit des réseaux où la plupart des pillards vinrent se faire prendre.

Parmi les oiseaux captifs, se trouvait un chardonnet : "De grâce, disait-il au laboureur, rends-moi la liberté ; je t'ai plus d'une fois rendu service en détruisant les insectes qui dévastaient ta moisson. Et puis, as-tu oublié que, souvent, mon chant joyeux t'a charmé au milieu de tes rudes travaux ?

— Tout cela est bel et bon, répondit le laboureur ; mais aujourd'hui je te trouve en mauvaise compagnie : tu as été pris avec des voleurs, tu vas mourir avec eux."

Qui fréquente les méchants est traité comme les méchants.

II

AU TRAVAIL, RICHESSE ; A LA PARESSE, MISÈRE.

*Texte.*—Ce que c'est que la vraie richesse.— Pourquoi la richesse qui nous vient par notre travail nous est-elle si précieuse ?—Le travail peut engendrer la richesse, ou tout au moins l'aisance.—L'homme riche paresseux deviendra pauvre, car..... —Le paresseux pauvre ne pourra jamais s'enrichir, car..... —Les vices que la paresse engendre empêchent l'homme de s'enrichir.

**DÉVELOPPEMENT.**—La vraie richesse, celle qui n'engendre pas le remords ou simplement l'indifférence pour les satisfactions qu'elle procure, c'est celle qui nous est apportée par le travail.

Nous tenons moins à la richesse qui nous vient de nos ancêtres, parce qu'elle ne nous a donné aucune peine à acquérir ; mais celle qui résulte de notre travail nous est bien chère ! Ne représente-t-elle pas nos efforts, nos fatigues, nos privations?.....

Oui, le travail, même le plus humble, même le moins rémunéré, peut engendrer la richesse, une richesse relative bien entendu, mais enfin un peu d'aisance que donnent l'assiduité, la constance, l'économie. C'est pourquoi on dit que l'homme qui aime le travail ne sera jamais pauvre.

L'homme paresseux, au contraire, est pauvre ou le deviendra. Si ses parents lui ont laissé de la fortune, il négligera de la faire valoir, et peu à peu son argent diminuera jusqu'à ce qu'il n'en ait plus. Si le paresseux est pauvre, il tombera dans la misère ; s'il est misérable, il le demeurera toujours, car le travail donne un salaire qui sauve de la misère, qui diminue la pauvreté, qui conserve la richesse.

De plus la paresse engendre des vices qui ruinent la fortune et empêchent le

pauvre de se jamais tirer de sa triste situation : le jeu, la boisson, les mauvaises lectures, les plaisirs interdits, voilà les tentations du paresseux. L'homme travailleur ne les connaît pas.

C'est donc avec raison qu'on peut dire : Le travail apporte la richesse ; la paresse engendre la misère.

III

LA MOQUERIE.

*Texte.*—Devant vous, un de vos camarades s'est moqué d'un pauvre infirme qui passait. Cela vous a fait beaucoup de peine ; vous avez pris la défense de l'infirmes et vous avez dit à votre camarade ce que vous pensiez de sa conduite.

**DÉVELOPPEMENT.**—En sortant de l'école, nous avons rencontré sur la route Jacques le petit bossu que tout le monde connaît bien à X. Mon camarade Jules, qui a un peu d'esprit, et beaucoup de malice, s'est mis à rire et à l'appeler : " Hé, Jacques, le bel homme, viens donc par ici te faire admirer ! Qu'est-ce que tu as de caché sous ta veste ? Qu'est-ce que tu portes sur ton dos ? C'est ton déjeuner ? Ou bien est-ce quelque gros bouton qui aura poussé là pendant la nuit ? "

Et il riait, et il riait, tandis que le pauvre Jacques s'en allait tout confus, bien humilié de son infirmité qui le rendait ridicule.

Ma mère m'a appris à ne pas me moquer des infirmes, des vieux, des pauvres êtres misérables ; aussi l'action de Jules me parut tout à fait mauvaise. Et quand nous fûmes éloignés du groupe de camarades qui nous entouraient, je lui dis :

" Tu viens de faire une vilaine action, mon cher ami. C'est une véritable injustice que tu as commise envers Jacques. Ma mère m'a toujours dit—et je te le répète—que les infirmes ont droit à notre pitié. En effet, crois-tu que



Jacques ne souffre pas d'être ainsi ? Quand il nous regarde et qu'il nous voit bien droits, bien lestes, bien portants, crois-tu qu'il n'est pas malheureux de se sentir difforme et souffreteux, de ne pas pouvoir prendre part à nos jeux, enfin d'être une exception au milieu de nous ? Qu'a-t-il fait pour être de la sorte ? Rien. La nature a été injuste envers lui ; essayons, par notre amabilité, notre bonté de lui faire oublier son infirmité et toutes les peines qui en résultent. Je t'assure, mon ami, que ce sera faire preuve de bon cœur et que nous nous sentirons heureux du peu de bien que nous lui aurons fait."

Jules réfléchit un instant. C'était à son tour d'être honteux. Puis il me tendit la main en disant : " Tu as raison. Veux-tu que nous prenions Jacques sous notre protection ? Nous en ferons notre ami, nous le défendrons quand on l'attaquera. Et, tu sais ? gare à ceux qui riront de lui ! "

Jules me fit un bien grand plaisir en parlant ainsi. Nous primes de ce jour-là le petit bossu en amitié, et en retour, il devint pour nous et est toujours resté un bon camarade.—*Le Volume.*

### Notions élémentaires de chimie (\*).

3<sup>me</sup> Leçon.—DIFFÉRENCE ENTRE UN MÉLANGE ET UNE COMBINAISON.

I. *Récapitulation.*—Caractères essentiels d'un phénomène chimique.—Corps simples et corps composés.

II. *Introduction.*—Nous savons que les corps composés sont formés par l'union d'autres corps. Cette union peut constituer soit un phénomène physique soit un phénomène chimique.

III. *Sujet.*—Nous allons tâcher de faire

(\*) Voir page 296, volume précédent du *Journal de l'Instruction publique.*

ressortir les caractères qui différencient ces deux phénomènes.

*1<sup>re</sup> expérience.*—Prenons de la *limaille de fer* très fine et de la *fleur de soufre*. Mélons soigneusement ces deux substances. Il devient impossible de les bien distinguer l'une de l'autre ; elles sont parfaitement *mêlées*. La masse obtenue n'a plus la couleur jaune du soufre ni la teinte grise du fer : elle présente une couleur formée des deux précédentes. Mais si nous regardons à la loupe, nous verrons que *ni le soufre ni le fer n'ont changé de couleur.*

Soufflons doucement sur le mélange. Le soufre très léger s'en va ; le fer plus pesant reste. Les deux matières ont été très facilement séparées. Reformons notre mélange. Promenons un aimant à la surface. L'aimant attire tout le fer et laisse tout le soufre.

*Conclusion.*—Dans les deux cas, le *phénomène cesse par suite d'une cause purement mécanique ou physique, et chacun des corps en présence conserve ses propriétés particulières. C'est un MÉLANGE, phénomène physique.*

*2<sup>me</sup> expérience.*—Prenons encore du *soufre* et de la *limaille de fer*. Plaçons les deux corps dans un vase en terre cuite. Ajoutons un peu d'eau tiède. La masse s'échauffe, se gonfle et prend une couleur noire. Examinons à la loupe. Le contenu du vase forme un *tout homogène, qui ne ressemble plus ni au soufre ni au fer*. Après avoir laissé refroidir, soufflons sur la masse. C'est peine perdue : le soufre ne s'en sépare plus. Promenons un aimant au-dessus ; la masse reste insensible à son influence.

*Conclusion.*—*Les deux corps unis ne peuvent plus être séparés par des moyens mécaniques, et le nouveau corps formé jouit de propriétés nouvelles. C'est une COMBINAISON, phénomène chimique.*

Nous avons formé un corps composé, auquel les chimistes donnent le nom de

sulfure de fer, qui rappelle sa double origine.

3<sup>me</sup> expérience.—Formons un mélange de fer et de soufre. Ajoutons y une pincée de soufre, ensuite une ou deux pincées de fer. Les deux substances se mélangent toujours parfaitement.

Conclusion.—Le mélange s'effectue, quelle que soit la quantité de chacune des matières en présence.

4<sup>me</sup> expérience.—Faisons une combinaison de 4 grammes de soufre et de 7 grammes de fer. Toute la matière que nous avons employée a servi à la formation du sulfure de fer ; il ne reste ni soufre ni fer au fond du vase. Le nouveau corps pèse juste 11 grammes. Effectuons une nouvelle combinaison. Prenons 6 grammes de soufre et 7 grammes de fer. Il reste du soufre en excès. La masse de sulfure de fer formée pèse 11 grammes. Il n'y a donc eu que 4 grammes de soufre employés. En effet, il reste 2 grammes de soufre qui n'ont pu entrer en combinaison. Faisons une troisième opération. Mettons 4 grammes de soufre et 10 grammes de fer. Nous obtenons 11 grammes de sulfure de fer. La masse renferme en outre 3 grammes de fer en excès, non combinés avec le soufre.

Conclusion.—La combinaison se produit toujours suivant une proportion bien déterminée. Tout ce qui est en excès ne se combine pas. Les chimistes disent que dans une combinaison, la proportion est définie.

IV. Résumé.—Différence entre un mélange et une combinaison.

Dans un mélange, chacun des corps conserve les propriétés qui lui sont propres ; —le phénomène cesse par suite d'une cause mécanique ; —la proportion est indéterminée.

Le mélange est un phénomène physique. Le café au lait, l'eau salée ou sucrée, le vin avec de l'eau, sont des mélanges.

Dans une combinaison, le corps com-

posé jouit de propriétés nouvelles ; —les causes physiques n'entraînent pas la cessation du phénomène ; — la proportion est définie.

La combinaison est un phénomène chimique

Le chlorure de calcium et le sulfure de fer sont des corps formés par une combinaison.

Nous verrons bientôt que l'air est un mélange d'oxygène et d'azote, tandis que l'eau est une combinaison d'oxygène et d'hydrogène.

V. Devoir.—Résumé de la leçon à l'aide du tableau suivant.

III.—Différence entre un mélange et une combinaison.

Quelques mélanges.	Quelques combinaisons.	1 <sup>re</sup> expérience	{ Limaille de fer } Action du vent.	{ Persistence des propriétés .	Mélange = ph. physique.	
			{ fleur de soufre. } Action de l'aimant.	{ Cessation du phénomène. .		
		2 <sup>me</sup> expérience	{ Limaille de fer } Action du vent.	{ Propriétés nouvelles . . .		Combinaison = ph. chim.
			{ fleur de soufre. } Action de l'aimant.	{ Permanence du phénomène		
		3 <sup>me</sup> expérience	{ Limaille de fer } Proportion indéterminée.	Mélange.		
	{ fleur de soufre. } Proportion indéterminée.					
4 <sup>me</sup> expérience	{ Limaille de fer } Proportion définie.	Combinaison.				
	{ fleur de soufre. } Proportion définie.					
Mélange . . .	{ 1. Pas de nouvelles propriétés.		Mélange.			
	{ 2. Cessation du phénomène.					
	{ 3. Proportion indéterminée.					
Combinaison.	{ 1. Propriétés nouvelles.	Combinaison.				
	{ 2. Permanence du phénomène.					
	{ 3. Proportion définie.					

VI.—TABLEAU.

## Dictées d'orthographe usuelle.

## I. LE VOLGA.

Le Volga n'est pas, comme un autre, un fleuve coulant entre deux rives, plaines ou montagnes : c'est parfois un lac et parfois un torrent. Un matin, en sortant du pavillon où j'avais passé la nuit, je vis autour de moi une large étendue d'eau bleue et dormante : les rives plates et lointaines étaient à peine indiquées par une ligne verte ; des flots de sable jaune semblaient au loin des rayons de soleil égarés sur les eaux. Quelques buissons, quelques touffes de roseaux indiquaient çà et là un bas-fond ; les cygnes venaient s'y reposer par vols énormes. Leurs plumes blanches éparpillées par la mue d'automne, flottaient doucement sur les petits flots courts et serrés qui venaient battre le sable après le passage du bateau. Les nobles oiseaux allaient et venaient sans effroi, le long des rives en larges flottilles, tournant à peine leurs cous gracieux pour regarder passer le monstre. Parfois un coup de sifflet aigu de la machine les mettait tous en fuite ; alors, de l'onde et de la rive, les blancs troupeaux s'élevaient à grands coups d'ailes, et, après avoir tournoyé un instant, ils s'envolaient vers les anses lointaines où nul bruit humain ne venait troubler leur sauvage indépendance.

Plus loin, les rives se rapprochent. La rive gauche reste toujours basse et sablonneuse, mais la rive droite s'élève de plus en plus, étalant au soleil d'automne ses croupes montagneuses. Le granit fend la terre et s'avance jusqu'au bord du fleuve en assises majestueuses ; le rocher à pic se prolonge sous l'eau transparente, et la profondeur est telle que les voyageurs, de leur bras étendu, peuvent presque toucher la rive, pendant que le bateau suit la courbe gracieuse du courant.

(H. GRÉVILLE.)

## II. LE ROUGE-GORGE.

Le rouge-gorge est, de tous les oiseaux, celui que je préfère (1) ; son plumage, sans être éclatant, est agréablement varié de nuances harmonieuses (2) ; il a la jambe fine et la physionomie (3) intelligente. C'est au coucher du soleil qu'on le voit se percher sur le sommet de la branche la plus déliée (4), et qu'on l'entend adresser d'une voix aussi mélodieuse que celle de la fauvette ses adieux au jour qui s'enfuit. Le rouge-gorge aime le crépuscule (5) ; c'est un oiseau aux allures timides et mystérieuses. Pour bien étudier ses mœurs, il faut beaucoup d'observation (6) et de patience ; mais on est largement récompensé de ses peines, parce qu'on découvre en lui toutes sortes de qualités charmantes qui me déterminent à le placer très haut dans l'échelle des êtres créés (7).

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS.

(1). *Préfère*. Les verbes qui ont un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe, changent cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette : *préférer*, je préfère ; — (du latin *præ*, avant, *ferre*, porter), signifie affectionner ou estimer davantage, *préférer un ami sage* ; *préférer l'honneur aux richesses* ; — *préférable*, adj. ; — *préférablement*, adverbe ; — *préférence*, s. f., acte par lequel on préfère ; au plur., marques d'affection et d'honneur qu'on accorde à quelqu'un : *accorder des préférences*.

(2). *Harmonieux, euse*, adj., qui a de l'harmonie : *voix harmonieuses*, se dit des choses qui sont en harmonie : *couleurs harmonieuses* ; — *harmonieusement*, adv. — *harmonie*, s. f., concours et accord de sons ; succession d'accords, ensemble d'instruments à vent : *concert d'harmonie* ; nombre cadencé, concours de sons qui flattent l'oreille : *harmonie du discours* ; — au figuré, concorde : *vivre en parfaite harmonie* ; — *harmonique*, adj., dont toutes les parties concourent à un même effet, qui appartient à l'harmonie ; — *harmoni-*

quement, adv., suivant les rapports harmoniques ;—*harmoniser*, v. actif, mettre en harmonie, faire accorder ;—*s'harmoniser*, v. pron. accid., s'accorder, former harmonie (on dit aussi *harmonier*) :—*harmoniste*, s. m., celui qui connaît les règles de l'harmonie ;—*harmonium*, s. m., orgue de salon ; au plur, des *harmoniums*.

(3). *Physionomie* (*phusis*, nature, *nomos*, loi ; grec), expression qui résulte de l'ensemble des traits du visage : *physionomie agréable* ; vivacité dans la figure : *le bonheur embellit la physionomie* ;—caractère qui distingue certaines choses les unes des autres : *chaque peuple a sa physionomie* ;—*physionomiste*, s. m., celui qui se connaît en physionomie ;—*physicien*, celui qui s'occupe de physique ;—*physique*, s. f., science des propriétés des corps et des phénomènes qu'ils exercent les uns sur les autres sans changer de nature, ouvrage qui traite de cette science ;—s. m., constitution naturelle, physionomie extérieure de l'homme : avoir un *beau physique* ;—*physique*, adj., naturel : *le monde physique* ; qui tient à la physique : *loi physique* ;— qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique* ;—*physiquement*, adv., d'une manière réelle et physique ;—*physiognomonie* (*phusis*, *gnomé*, indice ; grec), art de juger le caractère par l'inspection des traits du visage ;—*physiognomonique*, adj. ;—*physiologie* (*phusis*, *logos*, discours, grec) science qui traite des phénomènes de la vie, des fonctions des organes dans les animaux ou dans les végétaux ;—*physiologique*, adj. ;—*physiologiste*, s. m., celui qui est versé dans la physiologie.

(4). *La plus déliée*, superlatif relatif.—2 sortes de superlatifs : sup. *absolu* et sup. *relatif*.

1° Le superlatif *absolu* marque une qualité portée à un très haut degré, sans comparaison avec d'autres objets. On le forme en mettant devant l'adjectif un des adverbes *très*, *fort*, *extrêmement*.—

(Écrire ces adverbes au tableau, et après avoir donné quelques exemples aux enfants, les envoyer au tableau écrire tour à tour un ou deux adjectifs avec lesquels ils devront oralement former le superlatif absolu ;—pour abréger, si le temps manque, on peut faire faire cet exercice oralement, tandis que le maître écrira au tableau les adjectifs.)—Londres est une très grande ville, cet élève est fort studieux, elle est extrêmement attentive.

2° Le superlatif *relatif*, marque une qualité portée dans le plus haut degré, par comparaison avec d'autres objets.—On le forme en mettant *le*, *la*, *les*, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, devant le comparatif de supériorité ou d'infériorité, qui se forme au moyen des adverbes *plus* et *moins*.

Ex. : *le plus beau* jardin, *son plus grand* souci, *sa moins longue* leçon, *la pire* des maladies, *le moindre* secours, *la meilleure* des mères.—(Faire remarquer que *pire* s'emploie pour *plus mauvais*, *moindre* pour *plus petit* et que *bon* fait au comparatif *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas.)—Répéter le même exercice que précédemment.

(5). *Crépuscule* (lat. *crepusculum*), clarté qui précède le lever du soleil et qui suit son coucher ;—*crépusculaire*, adj.

(6). *Observation*, s. f., action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis : *l'observation des commandements de Dieu* ; action de considérer avec attention (c'est le sens qu'il a ici) : *l'observation des phénomènes de la nature* ; réflexion, remarque : *faire une observation* ; annotations, réflexions sur les écrits d'un auteur ; *observations sur Virgile* (auteur latin du siècle d'Auguste) ;—*corps d'observation*, troupes chargées d'observer l'ennemi et de surveiller ses mouvements ;—*observatoire* s. m., édifice, lieu destiné aux observations astronomiques ;—*observer* (lat. *observare*), v. actif, accomplir ce qui est prescrit : *observer l'étiquette* ; considérer avec application : *observer les autres* ; épier,

surveiller les démarches de quelqu'un ; — *s'observer*, v. pron. accid. : agir avec circonspection, s'examiner avec attention ; *observateur*, *trice*, nom, celui qui observe ; *le sage se contente du rôle d'observateur* ; celui qui accomplit ce que prescrit une loi, une règle ; — adj. qual., qui observe ; *esprit observateur* ; — *observantin*, adj. et s. m., religieux de l'observance de saint François ; — *observance*, s. f., action d'observer : *obéir à l'observance de ses devoirs* ; pratique d'une règle d'une loi : la règle, la loi elle-même ; — *observable*, adj., qui peut être observé.

(7). *Créés*. Les verbes en *éer*, comme *créer*, ont un *é* fermé suivi d'un *e* muet à toutes les personnes dont la terminaison commence par un *e* muet ; — en d'autres termes, ils prennent deux *e* dans toute leur conjugaison, excepté devant les *a* et les *o* de la terminaison. — Le participe passé féminin de ces verbes à trois *e*, deux *é* fermés suivis d'un *e* muet : *créée*.

*Nota*. — Souligner les verbes à un mode personnel et indiquer à la fin de chaque phrase combien elle contient de propositions. — Le maître devra préalablement faire une leçon sur les modes personnels et impersonnels, et expliquer qu'autant il y a de verbes à un mode personnel, autant il y a de propositions dans la phrase.

Faire écrire les verbes en colonne.

(*L'Education*.)

### Phrases à corriger.

1. Au retour de notre promenade, nous soupâmes auprès du puits ; c'était la salle à manger des beaux jours.

2. Pour ne pas laisser subsister le plus léger scrupule et prévenir la moindre hésitation, je crus devoir joindre à cet envoi l'épître que j'avais provoquée.

3. Au cas d'absence ou de maladie de

plusieurs professeurs, les autres pourraient être chargés de leur suppléer.

4. Eole tient renfermé dans des profondes cavernes les vents ; sans cette précaution, leur fureur, leur souffle impétueux dévasteraient l'univers entier.

5. Le lieu que vous m'indiquâtes ce matin, m'a paru bien propre à asseoir un camp de dix mille hommes, et cette plaine, à faire manœuvrer les troupes.

6. Il ne peut se dissimuler et se faire illusion sur les terribles conséquences qu'on peut tirer contre lui : mais il imagine, en se proposant l'objection, l'avoir suffisamment réfutée.

7. Je suis fort sensible et vous remercie beaucoup de l'attention scrupuleuse que vous avez apportée dans cette affaire dont la réussite a été au delà de mes espérances.

8. La beauté de la nature paraît sentie par les animaux mêmes. Dans cet endroit charmant sont des petites maisons bien bâties où l'aisance et la propreté s'y montrent partout. Partout on voit des valets allants et revenants.

### Corrections.

1. Au retour de la promenade, nous soupâmes près du puits : c'était la salle à manger des beaux jours.

2. Pour ne pas laisser subsister le plus léger scrupule, et pour prévenir la moindre hésitation, je crus devoir joindre à cet envoi l'épître que j'avais provoquée.

3. En cas d'absence ou de maladie de plusieurs professeurs, les autres pourraient être chargés de les suppléer.

4. Eole tient les vents renfermés dans des profondes cavernes ; sans cette précaution, leur fureur, leur souffle impétueux dévasterait l'univers.

5. Le lieu que vous m'avez indiqué ce matin, m'a paru bien propre à recevoir un camp de dix mille hommes, et cette plaine, bien favorable à la manœuvre des troupes.

6. Il ne peut s'aveugler ni se faire illu-

sion sur les terribles conséquences qu'on peut tirer contre lui ; mais il s'imagine, en se proposant l'objection, l'avoir réfutée.

7. Je suis fort sensible à l'attention scrupuleuse que vous avez apportée dans cette affaire dont la réussite a passé mes espérances, et je vous en remercie beaucoup.

8. La beauté de la nature paraît être sentie par les animaux mêmes. Dans cet endroit charmant sont de petites maisons bien bâties où l'aisance et la propreté se montrent partout. Partout on voit des valets allant et revenant.

J.-F. BOINVILLIERS.

---

## LECTURE POUR TOUS.

---

### Lettre Pastorale

DE NOS SEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET  
ÉVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTI-  
QUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OT-  
TAWA,

### SUR L'ÉDUCATION.

NOUS, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, Archevêques et Evêques des Provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Notre siècle se proclame avec fierté le siècle des lumières ; il vante la douceur de ses mœurs, l'éclat de sa civilisation ; il exalte ses progrès qui semblent jeter dans l'ombre toutes les merveilles du passé. Nous ne voulons pas certes lui contester ce qui fait justement son principal titre de gloire ; Nous Nous plaignons

même à reconnaître que, au point de vue matériel, dans le domaine des sciences naturelles, de l'industrie, de la mécanique, il a réellement fait des pas de géant et acquis des droits à notre admiration.

Cependant, les observateurs judicieux, ceux qui ne se laissent pas éblouir par un mirage trompeur, mais qui étudient à fond la marche des sociétés, constatent et déplorent, au milieu des splendeurs de notre âge, l'abaissement des caractères, la corruption des mœurs, la soif insatiable du bien-être et des jouissances, une recrudescence d'insubordination vis-à-vis de toutes les autorités, dans la famille, dans l'Etat, dans l'Eglise. Nous voudrions pouvoir proclamer ici que notre pays a échappé complètement au courant d'idées malsaines qui désolent la plupart des contrées de l'Europe ; malheureusement bien des faits qui se déroulent encore sous nos yeux, nous prouvent que ces idées subversives ont fait, depuis quelque temps, leur apparition au milieu de nous.

Pourquoi donc sommes-nous obligés de reconnaître, à côté d'un incontestable progrès matériel, une certaine déchéance au point de vue spirituel et moral ? Comment expliquer cette espèce d'opposition, ou plutôt cette progression ascendante d'un côté et descendante de l'autre ?

Ah ! c'est que, dans l'Ancien Monde encore plus que dans le Nouveau, les saines croyances religieuses, minées peu à peu par une société dépravée, vont s'affaiblissant dans les esprits ; c'est que la tolérance de l'erreur et du vice devient de plus en plus grande, c'est que les mœurs s'altèrent au contact de mille éléments de corruption, c'est qu'on ne reconnaît plus autant aux diverses autorités l'origine surnaturelle et divine qui seule peut les rendre dignes de notre respect et de notre soumission. Les causes de cette déchéance, Nous les trouvons en

grande partie, pour ce qui concerne notre pays, dans la mauvaise éducation de la famille : les enfants ne sont plus élevés suffisamment dans l'obéissance, l'amour du devoir, dans la fuite des occasions dangereuses, dans la pratique des principes de l'Évangile. C'est pourquoi, voulant conjurer autant que possible les dangers qui menacent notre peuple, et appliquer un remède efficace au mal dont nous souffrons déjà trop et qui alarme à juste titre les bons catholiques, Nous venons aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, vous entretenir de l'éducation chrétienne de la jeunesse **AU SEIN DE LA FAMILLE** d'abord, et ensuite **DANS LES ÉCOLES**. Les devoirs réciproques des pasteurs et des fidèles, les dangers que font courir à la foi et aux mœurs les mauvaises lectures, les funestes divisions que des ennemis de l'Église tentent de semer au milieu de nous pour amoindrir nos forces et saper nos croyances : voilà autant de questions fondamentales qui ne seront qu'effleurées ici, mais qui pourraient être plus tard traitées avec beaucoup plus de détails.

Ce sujet de l'éducation, Nos Très Chers Frères, n'est pas de ceux qui n'ont qu'une importance relative, temporaire, et dont un bon citoyen peut se désintéresser sans inconvénient ; il est, au contraire, d'un intérêt capital et constant pour toutes les classes de la société. Les parents, à qui Dieu a donné des enfants, et qu'il a revêtus de son autorité pour les bien élever ; les pasteurs chargés d'enseigner et de faire observer exactement la loi divine ; les chefs de l'État qui ont à seconder avec intelligence et efficacité les parents et les pasteurs ; les éducateurs de l'enfance qui reçoivent la mission de compléter dans les écoles l'œuvre des parents ; tous ceux qui aiment l'Église et la patrie ont à cœur de voir se donner partout une éducation saine, propre à former d'excellents chrétiens, des citoyens intègres, vertueux, instruits, dévoués à leur pays.

## I

## ÉDUCATION DANS LA FAMILLE.

Saint Grégoire de Nazianze, dans un langage admirable (Orat. xxxviii et xliii), nous représente l'homme créé par Dieu, et comme le lien nécessaire de tous les êtres corporels, comme leur fin immédiate ; c'est par lui qu'ils doivent retourner à Dieu, leur principe, comme c'est pour lui qu'ils ont été faits. Il appelle l'homme l'abrégé de l'univers, un ange d'un ordre nouveau qui tient au ciel et à la terre, un pontife placé entre les choses visibles et invisibles, le roi du monde corporel, roi qui n'a au-dessus de lui que Dieu seul. Par son corps, par son esprit, par son cœur, l'homme est le résumé de toute la création et il possède en lui-même une triple vie physique, intellectuelle et morale, que l'éducation bien entendue a pour mission de développer.

## ÉDUCATION PHYSIQUE, INTELLECTUELLE ET MORALE.

La nature elle-même, Nos Très Chers Frères, commande et inspire aux parents le soin d'élever leurs enfants, de leur donner l'éducation physique. La mère connaît la faiblesse du petit être à qui elle a donné le jour ; elle lui prodigue les trésors de son affection, elle veille sur lui avec une sollicitude constante, infatigable, elle guide ses premiers pas, elle lui fait bégayer ses premières paroles, elle n'épargne rien pour développer ses forces, pour affermir sa santé ; le père prend une part active et directe à cette formation par son travail et par le prestige de son autorité plus grande ; spectacle merveilleux qui met bien en relief les lois si pleines de sagesse que le Créateur a gravées dans le cœur des parents !

L'éducation corporelle ne suffit pas cependant à la créature raisonnable. L'enfant a une âme créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, mais elle a

été viciée par le péché originel ; il a des germes d'intelligence, mais ce sont comme des étincelles cachées dans la pierre ; son cœur, semblable au morceau d'or natif, est encore recouvert de matières brutes ; son imagination, sa mémoire, sa volonté demandent une culture intelligente ; son caractère, quelque heureux qu'il puisse être, a besoin d'être assoupli et de recevoir, par une direction prudente et ferme, le poli et le brillant qui sont les fruits d'une éducation soignée. Il faut donner à cette âme l'éducation intellectuelle et morale ; si elle lui est refusée ou si elle ne lui est octroyée qu'avec une espèce de parcimonie et d'une manière incomplète, elle demeurera dans son ignorance première, elle gardera tous ses défauts, elle deviendra souvent le réceptacle de tous les vices, elle ne produira jamais cette efflorescence de vertus qui caractérisent le vrai chrétien. L'expérience des siècles est là pour démontrer que le manque d'éducation morale entraîne avec lui la dépravation des individus, la honte et la ruine des familles, le dépérissement continu et la chute des Etats.

#### EDUCATION CHRÉTIENNE DÈS L'ÂGE LE PLUS TENDRE.

Pour produire de salutaires effets, l'éducation doit être CHRÉTIENNE, c'est à dire que la doctrine du salut enseignée par Notre Seigneur Jésus-Christ aux hommes doit en être la base. Elever chrétiennement un enfant, c'est développer ses facultés intellectuelles et morales d'après les principes de la raison et de la foi, en dirigeant ses pensées et ses affections vers le but assigné à son existence en ce monde et vers la fin dernière pour laquelle il a été créé. Les parents, éducateurs de leur famille, remplissent une mission sublime, mais fort difficile ; ils méconnaîtraient la grandeur, la noblesse de leur tâche, s'ils procédaient au hasard, sans règle fixe. La

lumière d'en haut leur est nécessaire ; il leur faut, pour guider leur marche, la boussole divine de la vérité révélée. Ils doivent travailler non seulement à développer les forces physiques de l'enfant et à orner son esprit de connaissances utiles, mais encore et surtout à faire régner Jésus-Christ dans son âme, à le former sur ce parfait modèle, à lui faire reproduire dans sa conduite les vertus du Sauveur. N'est-il pas nécessaire, en effet, que l'homme créé à l'image de Dieu, par les facultés qui lui ont été octroyées, en devienne la ressemblance aussi exacte que possible par sa vie morale ? N'est-ce pas à cette imitation que nous invite Notre Seigneur lorsqu'il nous dit : "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait (Matth., V. 48) ?" Des parents chrétiens pourraient-ils oublier que Dieu leur a donné dans son Divin Fils, l'idéal sensible de la vie morale, le type accompli de toutes les vertus qu'ils doivent pratiquer eux-mêmes et faire pratiquer au sein de leur famille ?

Il est essentiel d'initier l'enfant, encore jeune, à la connaissance de ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même, ainsi qu'aux vérités dogmatiques sur lesquelles repose la loi morale. Mais ce n'est pas tout : il faut former sa volonté, la diriger dans ses actes, l'habituer à respecter les dictées de la conscience et à s'éclairer des lumières que l'intelligence a reçues de la nature et de l'éducation chrétienne.

Cette œuvre de formation doit commencer dès l'ÂGE LE PLUS TENDRE. En effet, les actes matériellement bons ou mauvais du petit enfant engendrent avec le temps des habitudes de même nature, et si ces habitudes sont pernicieuses, il faudra nécessairement les réprimer. Qui pourrait dire les inquiétudes, les ennuis de tout genre, les tourments qu'en éprouveront alors les parents ! que de larmes elles feront verser aux malheureux enfants ! Il est donc impor-



tant de les accoutumer tout jeunes à remplir fidèlement leurs devoirs. La pratique de la vertu leur deviendra ainsi plus facile ; elle sera leur plus bel ornement, leur gloire la plus pure. comme aussi l'élément le plus précieux de leur bonheur.

#### AUTORITÉ ET OBÉISSANCE DANS LA FAMILLE.

L'éducation qu'on donne dans un grand nombre de nos familles, surtout dans les villes, est viciée par le *défaut d'autorité* chez les parents, par une mollesse excessive qui accorde tout, qui cède tout aux caprices de l'enfant, qui ne s'applique qu'à lui éviter les plus légers sacrifices, les moindres contrariétés et qui en fait inévitablement l'esclave de mille prétendus besoins. Dans bien des cas, on pourrait dire en toute vérité que ce ne sont pas les parents qui élèvent leurs enfants, mais les enfants qui s'élèvent eux-mêmes au gré de leurs inclinations. On a grandement tort : ce qui paraît être de prime abord un acte de bonté est réellement un acte de faiblesse coupable, un acte de cruauté.

Nous ne saurions trop vous recommander, Nos Très Chers Frères, de former, de bonne heure, vos enfants à l'*obéissance* ; qu'ils respectent toujours votre volonté ; qu'ils sachent que vous avez la main assez ferme pour réprimer leurs caprices. Si, tout en subvenant à leurs besoins, à leurs légitimes demandes, vous vous faites une règle inviolable de résister à ce qui n'est que sensualité, indolence, mollesse, désobéissance, vous aurez bientôt redressé les premiers écarts de la nature, vous aurez commencé sagement leur éducation. Dès qu'ils sont capables de comprendre vos ordres, dès qu'ils sont en état de les saisir dans vos gestes, dans le ton de votre voix, commandez-leur avec gravité et faites-vous obéir. Défiiez-vous de vous-mêmes, craignez par-dessus tout les fai-

blesse dangereuses qu'engendre une trop grande affection ; ne vous aveuglez pas sur les talents, sur les qualités extérieures, sur l'intelligence, sur le mérite de vos enfants ; cette disposition d'esprit vous les ferait conduire aux abîmes. Ne révoquez jamais un ordre que vous leur avez donné avec réflexion ; ne revenez pas par inconstance sur un refus que la raison vous a dicté. Que leurs prières, que leurs caresses vous trouvent inflexibles, et ne tolérez chez eux ni les murmures, ni la mauvaise humeur. Que votre autorité soit empreinte de fermeté et de douceur ; qu'elle s'exerce sans déviation, sans soubresauts, avec un grand esprit de justice tempéré par une affection raisonnable et bien entendue.

La mère de famille surtout doit mettre en pratique ces salutaires conseils ; elle ne saurait prendre trop tôt sur l'esprit de ses enfants cet ascendant dont elle aura tant besoin plus tard pour se faire obéir. Que fera une mère sans autorité, elle, la gardienne assidue du foyer, elle, la première éducatrice de la famille, elle, presque toujours seule au milieu de ses enfants ! Si elle n'a pas le secret de s'en faire obéir, ils deviendront de plus en plus turbulents, raisonneurs, insubordonnés : ils feront son désespoir, et il ne lui restera qu'à contempler, dans une profonde affliction, l'anarchie qui règne autour d'elle.

Vos enfants ont grandi, parents chrétiens, dans la soumission, dans la fidélité au devoir ; vous avez réprimé les mauvais penchants de leur nature ; vous avez suivi d'un regard affectueux et vigilant cette première formation ; ils ont atteint l'âge de l'*adolescence*. N'abdiquez pas encore votre autorité sur eux ; conservez-la soigneusement : ils en auront un immense besoin pour se préserver des graves dangers qui les attendent dans ce second âge de la vie. Ils vous obéiront, ils vous respecteront comme auparavant, si vous vous respectez mutuellement et si vous

ne cessez jamais de leur donner l'exemple de toutes les vertus.

Que le père et la mère ne se contredisent jamais l'un l'autre dans l'exercice de leur autorité ; *l'unité d'action* est absolument nécessaire à son efficacité. Vos divergences d'opinion, s'il en existe entre vous, sur la manière d'élever vos enfants, sur les corrections à leur infliger, sur les faveurs à leur accorder ou à leur refuser, ne doivent jamais se manifester en leur présence ; s'abandonner, sous leurs yeux, à des reproches violents, blâmer, censurer avec amertume les punitions que le père ou la mère a cru devoir infliger, prendre ouvertement parti pour l'enfant qui a été châtié, c'est faire un acte de démesure, c'est se rendre gravement coupable, c'est ruiner volontairement l'autorité dont Dieu a revêtu les parents, c'est abdiquer pratiquement la direction des enfants, c'est les encourager à l'insubordination. Si vous êtes parfaitement unis, si votre conduite est chrétienne, à l'abri de tout reproche, si vous n'êtes ni faibles, ni tracassiers, ni soupçonneux, vous posséderez toute leur confiance ; votre fermeté les contiendra dans le devoir et le leur fera chérir ; votre esprit de justice, joint à une bonté affectueuse, vous gagnera leur cœur.

Aimez beaucoup vos enfants : mais aimez-les également, aimez-les avec dignité ; gardez vis-à-vis d'eux une sage et prudente réserve ; ne descendez jamais avec eux jusqu'à la familiarité ; elle nuit au respect et à la confiance dont ils doivent vous entourer.

Arrivés même à l'âge de la jeunesse, à cette saison des tempêtes si tristement féconde en naufrages, vos enfants, ainsi élevés chrétiennement, habitués à une direction ferme et suivie, ne songeront guère à s'émanciper. Ils ne fuiront pas votre compagnie ; ils aimeront, au contraire, à demeurer auprès de vous, parce qu'ils trouveront sous le toit paternel plus de bonheur véritable que dans les

réunions mondaines. D'ailleurs vous conservez encore le droit d'être obéis ; vous ne pouvez pas même y renoncer, parce que vous ne pouvez pas vous soustraire au devoir de gouverner votre famille.

#### RELIGION PRATIQUE DANS LA FAMILLE.

Mais ne l'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, si vous avez le droit et le devoir de faire respecter votre autorité, parce qu'elle vient de Dieu, vous n'êtes pas moins obligés de *faire respecter l'autorité de Dieu même*, d'établir et de maintenir son règne parmi ceux qui vous sont unis étroitement par les liens du sang. Vous êtes chrétiens ; vous adresserez tous les jours à Dieu vos humbles supplications ; vous avez enseigné à vos enfants à connaître et à prier Notre Seigneur et Père qui règne dans les cieux et qui veut régner dans nos âmes par sa grâce, vous leur avez appris la grandeur, l'étendue de leurs devoirs envers Dieu ; il vous reste encore à *les leur faire pratiquer*. Vous leur avez montré le but assigné par la divine Providence à leur vie terrestre, en même temps que les récompenses ou les châtiments de la vie future : dirigez-les sans cesse vers ce but suprême, tournez leurs pensées, leurs désirs, leurs affections vers cette fin dernière. Dès leurs plus tendres années, faites-les prier Dieu tous les jours ; conduisez-les à l'église ; expliquez-leur le sens des touchantes cérémonies qui se déroulent sous leurs yeux. Plus tard, menez-les avec vous au tribunal de la pénitence, au banquet eucharistique, à la messe et aux instructions paroissiales. Faites de votre maison un sanctuaire où tout respire la foi, la piété, l'amour de Dieu, de son Eglise et des saints. Faites-vous inscrire avec vos enfants au nombre des membres de la pieuse Association de la Sainte Famille, si chaleureusement recommandée par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII ; faites toujours

la prière en famille, et Dieu sera au milieu de vous, pour vous exaucer et vous bénir. Obligés plus tard de s'éloigner de la maison paternelle, vos enfants emporteront avec eux et garderont toute leur vie la sainte habitude de faire régulièrement et religieusement leurs exercices de piété le matin et le soir.

#### LES CONVERSATIONS DANGEREUSES.

Ne permettez jamais, Nos Très Chers Frères, qu'on tienne sous votre toit un langage peu chrétien, des conversations peu conformes à l'esprit de l'Évangile; que vos enfants entendent toute autre chose que des discours où l'on s'enthousiasme pour les biens périssables de la terre, pour les plaisirs du monde, pour les folies du luxe et pour la bonne chère. Bannissez à jamais de votre demeure ces entretiens dangereux, criminels, dans lesquels le prochain est odieusement maltraité, les prêtres du Seigneur vilipendés, les principes les plus sacrés méconnus, les questions les plus délicates traitées avec passion; ne tolérez jamais chez vous les paroles blasphématoires, les juréments, les chansons obscènes, les discours libres, contraires à la foi ou aux mœurs. Quel esprit religieux pourrait résister à d'aussi pernicieux exemples? Peut-on accorder le nom d'éducation chrétienne à celle qui se donne dans des conditions aussi déplorables? Evidemment non, car tous les principes fondamentaux de cette éducation y sont violés et méconnus.

(A continuer.)

#### L'orgueil.

Pour établir l'antiquité de l'orgueil, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à la révolte des anges déchus.

L'orgueil a de tout temps et partout exercé le plus tyrannique empire. L'en-

fant, comme le jeune homme, comme le vieillard, comme tous les individus, comme tous les peuples en subissent la fâcheuse influence.

A peine capable d'un sentiment quelconque, l'enfant obéit à l'orgueil. Il pleure, s'il se croit en butte à la moindre raillerie. Il souffre tous les châtiments plutôt que d'avouer ses torts. A mesure qu'il grandit, il joue à l'homme ou à la dame, suivant son sexe. Il cherche à s'élever au-dessus de son âge en s'associant avec des plus grands que lui. Toujours, il préfère la société d'une personne plus âgée que lui, même à celle d'un enfant de son âge.

L'écolier ne veut plus jouer. Pendant les récréations, il fume, il tient des propos légers; il se vante de fautes dont il devrait avoir horreur, et que souvent même il n'a pas commises; il parle d'une foule de choses auxquelles il n'entend rien et pour l'examen desquelles il n'est pas encore mûr. N'importe, il faut qu'il pose, qu'il fasse l'homme; il s' imagine qu'on l'écoute et qu'on le trouve intelligent.

L'homme fait, et parvenu au sommet des honneurs, se croit bien supérieur encore au rang qu'il occupe. Tout dans ses attitudes, ses gestes, ses actions, ses discours, est l'objet d'une étude minutieuse et préalable. Il se croit sincèrement et universellement admiré.....

Il n'est pas jusqu'aux démocrates, jusqu'aux utopistes rêveurs d'une égalité impossible, qui ne se croient de pâte bien supérieure à celle d'autrui. N'ai-je pas connu de ces prétendus amis du peuple qui le matin se faisaient apporter leur courrier sur un plateau d'argent correctement présenté par un domestique en livrée?

A la tribune, au palais et ailleurs, tel qui est appelé ou qui se croit appelé à prendre la parole, le fait bien rarement dans l'intérêt de la justice, de la vérité ou du désintéressement. Son but, le

plus souvent, est de chercher les applaudissements de ses électeurs, de ceux dont il a quelques services à attendre, et qu'il espère éblouir. Quant à ceux qui ne disent jamais mot, il serait non moins inexact de trouver pour leur silence une excuse dans l'humilité. Le silence que l'on explique quelquefois par la timidité ou la modestie, est presque toujours, au contraire, motivé par l'orgueil, par la crainte que l'on éprouve d'être tourné en ridicule, en stigmatisant des préjugés admis et des opinions reçues.

Que dire des réunions mondaines? L'orgueil y domine de la façon la plus absolue. Toilettes, ameublements, maisons, équipages, visites, conversations, tout se réunit pour obéir à cette passion capitale. Aucun rang de la société n'a le courage de s'y soustraire. Il semble que la simplicité soit aujourd'hui bannie du vocabulaire et des traditions.

Aussi que de discussions, que de querelles, que d'hostilités, que de vengeances sont, aussi bien dans les relations intimes que dans les relations internationales, le résultat des agissements de l'orgueil!

Encore quelque temps, et nul ne voulant jamais céder ni s'humilier, mais faire prévaloir son opinion, et s'élever au-dessus des autres, toute société deviendra impossible. PAUL BAUDRY.—  
*Pionnier de Sherbrooke.*

453 arrondissements, 452 écoles, 544 instituteurs, 22,292 élèves, avec une moyenne quotidienne de 12,960. Les instituteurs ont reçu \$96,228.74 du gouvernement, \$8,675.37 en suppléments, \$2,052.75 en gratifications. Les commissaires d'écoles de leur côté ont payé \$9,504.18 aux instituteurs.

La dépense totale pour l'éducation s'est élevée à \$152,698.74—soit \$6.85 pour chaque élève.

Dans son 2<sup>e</sup> rapport annuel, M. Arsenault constate qu'on semble prendre beaucoup plus d'intérêt aux affaires scolaires, dans les localités acadiennes, que l'année précédente. Les instituteurs s'appliquent beaucoup à faire prononcer correctement le français, et une louable émulation s'est emparée des élèves. Il fait plusieurs suggestions importantes au bureau d'éducation, et dans son ensemble son rapport lui fait honneur.

Les instituteurs dont les noms suivent ont mérité d'être inscrits au tableau d'honneur dans son district :

- Jacqueline Arseneault, Fifteen Pt.
- Jérôme Gallant, Grand-Père (Rustico).
- Jean B. Gaudet, Peterville.
- Laurent Arseneault, Egmont Bay Road.
- André Doiron, St-André (Rustico).
- Moïse Doucet, Howlan Road.

—*Le Moniteur Acadien.*

---

**Variétés.**

L'agriculture emploie 280,000,000 d'hommes dans le monde entier. Elle représente un capital de \$224,000,000,000, avec un revenu annuel de \$20,000,000,000.

Le Musée national de Washington exhibe en divers bocaux les ingrédients physiques qui composent un homme ordinaire de 154 livres. Il y a d'abord 96 livres d'eau, puis 3 livres de blanc

---

**L'éducation dans l'Île du Prince-Edouard.**

Nous devons à l'obligeance de l'hon. Jos. O. Arseneault, inspecteur des écoles françaises, un exemplaire du rapport des écoles de l'Île du Prince-Edouard pour l'année 1893.

Nous voyons par le rapport du surintendant qu'il y avait dans l'Île, en 1893,

d'œuf, un peu moins de 10 livres de gomme, 43½ livres de gras, 8½ livres de phosphate de chaux, 1 livre de carbonate de chaux, 3 onces de sucre et d'empois, 7 onces de *fluoride de calcium*, et 6 onces de phosphats de magnésie.

Voici la richesse de quelques-uns des collèges et universités des Etats-Unis : l'université de la Colombie a un capital placé de \$31,000,000 ; l'université Harvard, \$11,000,000 ; l'université Yale, \$10,000,000 ; l'université de la Californie, \$7,000,000 ; l'université John Hopkins, \$3,000,000 ; le collège Girard, \$10,000,000. Mais la plus riche institution sera l'université Stanford, de la Californie, laquelle, à la mort de Mme Stanford, entrera en possession de propriétés qui ne vaudront pas moins de deux cents millions de piastres.

Il y a actuellement dans les territoires du Nord-Ouest 6,147 Allemands, ayant 26,545 acres de terrain en culture, possédant 9,887 têtes de bétail et 1,628 chevaux. On compte aussi 14,000 Menonites.

Nos exportations de beurre et de fromage ont augmenté sensiblement depuis 1890. Le tableau suivant en est la preuve :

	Fromage	Beurre
1890.....	\$9,372,212	\$ 340,131
1891.....	9,508,800	602,175
1892.....	11,652,412	1,056,058

Le filage du coton au Japon date seulement de 1848, et à cette époque, il ne se pratiquait que dans quelques provinces ; mais en 1879, le gouvernement commanda en Europe des machines nouveau modèle et les fit distribuer dans certains districts de l'Empire. C'est surtout à partir de 1881-82 que des sociétés entreprirent la création de nouveaux ateliers : si bien que le nombre des bobines,

qui n'était que de 35,000 en 1884, se monte aujourd'hui à 380,000, et que le capital consacré au filage s'élève à 10 millions de piastres. Enfin, 20,000 ouvriers sont employés dans les usines de cette espèce.

La province de Québec a fait, depuis quelques années, de merveilleux progrès dans l'industrie laitière. En 1861, tout le fromage fait dans la province de Québec se montait à 686,000 livres. Dix ans plus tard, son fromage était évalué à \$123,000 pour l'année, à part 512,435 livres de fromage domestique. En 1881, il y avait 140 fromageries, avec un produit valant \$739,000. Dix ans plus tard, ses 618 fromageries ont fait du fromage pour \$3,500,000. En 1893, le nombre des fromageries avait atteint le chiffre de 1000, avec un produit évalué à \$5,647,531. Pour tout cela, cette autre branche de l'industrie laitière, le beurre, n'est pas négligée, et en 1893, il en a été exporté du Canada entier pour \$1,118,614, dont \$800,000 par la province de Québec.

Les Etats-Unis ont expédié en France l'année dernière 514 millions de livres de lard fumé, 84 millions de livres de jambon, et 81 millions de livres de lard salé.

L'agriculture fait vivre plus de 23 millions de personnes en Amérique.

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, IV, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.  
Chaque numéro se vend séparément **10 cts**.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada).